

Brevet de mécanicien 750 kW

RNCP4015 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Code(s) NSF	311u
Code(s) ROME	N3102, N3103, A1415
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	18/11/2010

Certificateur(s)

Direction des affaires maritimes et des gens de mer (DAMGM) - ORG.

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le mécanicien 750 kW. prépare à des fonctions de conduite et de maintenance de la machine propulsive et des auxiliaires d'un navire d'une puissance propulsive inférieure à 750 kW. (équivalent à 1020 cv). Cette puissance correspond à des navires de 15 – 20 mètres pratiquant la pêche côtière (marée inférieure à 24 heures ou la petite pêche marée inférieure à 96 heures) suivant le décret 93-1342 article 4. Le mécanicien à bord de telles unités est souvent seul de sa spécialité et peut être amené à assurer de la conduite, de l'entretien, de la réparation et de la sécurité.

Ces navires pratiquent quelquefois la double activité suivant la saison de pêche durant l'hiver et de transport de passager durant l'été.

Il doit :

- Lors de l'appareillage
- Veiller aux préparatifs de lancement de l'appareil propulsif prenant en compte les dispositions prises lors de son arrêt,
- Effectuer les transferts de combustible nécessaires des soutes de stockage vers la caisse alimentaire tout en préservant la stabilité du flotteur en anticipant les mouvements de poids à venir (embarquement du produit de la pêche).
- A la mer :
- S'assurer du bon fonctionnement de l'appareil propulsif surveiller les niveaux et les températures,
- Mettre en marche la centrale hydraulique après les contrôles indispensables pour les auxiliaires de pont et les machines de traitement des captures. (treuil de chalut, poulie motrice, tapis transbordeur, porte arrière),
- Veiller sur la machine frigorifique.
- Au mouillage.
- Proposer les approvisionnements nécessaires en combustibles et lubrifiants,
- Effectuer les entretiens périodiques tels que vidange, graissage, appoint de fluide hydraulique ou frigorigène,
- Réaliser les réparations courantes (notion de soudure) ou d'entretien (changement de vanne).
- Lors du carénage:.
- Être présent lors du contrôle de la ligne d'arbre, et l'examen de l'inverseur réducteur,
- Veiller au remplacement des anodes sacrificielles,
- Veiller au bon état et à la validité de la drome de sécurité (machine) extincteur et extinction fixe CO2 ou Halon.

Pour l'ensemble de ces opérations tenir le journal machine du navire.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

CAPACITES OU COMPETENCES ATTESTEES : - maîtrise de l'expression écrite et orale en vue d'effectuer un court résumé d'un incident pour éventuellement par radio en rendre compte,

- capacité à lire un plan, un schéma de tuyautage,
- connaissance du fonctionnement de la machine et des différents auxiliaires (moteur, hydraulique, appareil frigorifique et certains automatismes –pressostat et thermostat),
- connaissance des problèmes de stabilité du navire notamment lors du relevage du train de pêche ou de la création de carènes liquides suite l'embarquement des captures,
- maîtrise des tours de mains pour la réalisation de travaux simples en machines, électricité et technologie mécanique.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

La certification est obligatoire pour exercer des activités rémunérées sur les navires de commerce, de pêche et de plaisance et dans les activités conchylicoles. L'exercice de ces activités fait l'objet d'une réglementation établie par le ministère en respect des normes internationales de la Convention STCW (Convention on Standards of Training, Certification and Watchkeeping for Seafarers).

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Emploi accessible : mécanicien 750 W

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Cette certification intègre le STCW Section A- III/1. La revalidation est quinquennale.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Conditions de travail contraignantes
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (20 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	A3X40 — Pêcheurs et aquaculteurs · tension 4/5 (Élevée) A3X41 — Marins · tension 2/5 (Faible) A3X90 — Cadres et maîtres d'équipage de la marine · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	6 959
Jugés difficiles à recruter	53 %
Emplois saisonniers	82 %
Familles professionnelles (FAP)	A3X40 — Pêcheurs et aquaculteurs A3X41 — Marins A3X90 — Cadres et maîtres d'équipage de la marine

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE

50% membres ayant obligatoirement exercés et nommés par le ministre chargé de la mer

COMPOSITION DU JURY — VAE

Partielle. 50% membres ayant obligatoirement exercés et nommés par le ministre chargé de la mer

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 18/11/2010

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

http://www.mer.equipement.gouv.fr/hommes/00_presentation/index.htm

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/4015/>